



390 Rue Henri Fabre  
38926 Crolles Cedex

## Accueillant/e LAEP

<b>Référence de l'offre :</b>	<b>Direction Enfance Jeunesse et Parentalité – Réf. 038240418000291</b>
<b>Date de diffusion :</b>	<b>Le 18/04/2024</b>
<b>Nombre de poste :</b>	<b>1</b>
<b>Poste à pourvoir :</b>	<b>Dès que possible</b>
<b>Date limite de candidature :</b>	<b>Le 18/05/2024</b>
<b>Type d'emploi :</b>	Titulaire ou Contractuel ou Titulaire externe en disponibilité
<b>Type de recrutement :</b>	Mutation / Détachement / Intégration / Mobilité interne / CDD 1, 2 ou 3 ans renouvelable
<b>Cadre d'emplois :</b>	<b>Psychologue, puéricultrice, éducateur de jeunes enfants, assistant socio-éducatif – Catégorie A (filière médico-sociale)</b> <b>Auxiliaire de puériculture, moniteur éducateur – Catégorie B (filière médico-sociale)</b>
<b>Lieu de travail :</b>	LAEP Le Tipi – centre socio-culturel – 12 rue Lamartine 38190 Brignoud LAEP Le Tipi – pôle enfance L'Arche – 61 route d'Hurtières 38570 Tencin
<b>Temps de travail :</b>	Temps non complet annualisé : <b>2 heures 58 hebdomadaires</b> <b>135h59/an minimum.</b> Base de rémunération 12h80/mois  22 accueils par an (3 heures 30 par accueil) +30 heures de réunions et de supervision par an (1 réunion par mois) +21 heures de formation (3 jours par an) + 7 heures (exemple : participation au comité de pilotage, suivi, nettoyage des jeux, autre évènement... (1 jour par an) +0.59 h de journée de solidarité.
<b>Environnement de travail :</b>	Au cœur du Sillon alpin, Le Grésivaudan se déploie entre plaine et montagnes sur un territoire d'innovation où la qualité de vie et la diversité des activités lui confèrent une forte attractivité renforcée par des opportunités de développement dans de nombreux domaines. La direction enfance jeunesse et parentalité de la communauté de communes Le Grésivaudan gère actuellement pour le secteur petite enfance 17 multi-accueils, 9 Relais Assistants Maternels et 5 Lieux d'Accueil Enfants Parents et pour le secteur enfance jeunesse, cinq accueils de loisirs. La direction comprend 300 agents environ. Le Lieu d'accueil Enfants Parents « Le tipi » est ouvert depuis 2017. Il fonctionne deux demi-journées par semaine (hors période scolaire et sur le mois de juillet), le lundi matin sur la commune de Tencin et le vendredi matin sur la commune de Frogès. L'équipe est pluridisciplinaire. Elle est composée de 8 accueillants (agents salariés ou mis à disposition par les partenaires). L'équipe a une coordinatrice qui est également accueillante.
<b>Descriptif du poste :</b>	Sous la responsabilité directe de la responsable du service petite enfance et familles, vous serez chargé/e d'accompagner la relation enfant/parent en privilégiant l'écoute et en facilitant le lien et les échanges entre chaque personne présente lors du temps d'accueil. Vous vous impliquez, avec l'équipe, dans les projets du LAEP.
<b>Missions :</b>	<b><u>Veiller au bon fonctionnement du lieu</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Être garant(e) du cadre et respecter le règlement du lieu.</li><li>- Aménager et ranger le lieu.</li><li>- Elaborer et mettre en œuvre le projet éducatif du LAEP avec l'équipe d'accueillants.</li><li>- Nettoyer les jeux et les locaux à chaque période de vacances scolaires.</li></ul> <b><u>Accompagner l'enfant et sa famille</u></b>

- Accueillir l'enfant et l'adulte référent dans la discrétion et le respect de la confidentialité.
- Faciliter l'expression et l'échange dans une posture d'écoute.
- Accompagner le public dans l'appropriation du lieu.
- Contribuer au développement de l'enfant et de la relation adulte/enfant par le jeu.
- Assurer un rôle de soutien à la fonction parentale.
- Rompre l'isolement et créer un lien social entre les familles.
- Favoriser la participation active des familles au sein du lieu

#### **Travailler en équipe**

- Participer aux réunions d'équipe et de supervision.
  - Travailler en équipe pluridisciplinaire.
  - S'investir dans la vie et les projets du LAEP.
  - Etre garant(e) du fonctionnement mutualisé des espaces et du matériel commun.
  - Porter les fondamentaux des Laep et participer à la journée de réseau Laep 38.
- Participer aux formations d'équipe.

<b>Spécificité(s) du poste :</b>	<b>Le planning n'est pas fixe. Il est construit par la coordinatrice et en réunion d'équipe.</b>
<b>Diplôme(s) :</b>	Diplôme d'état d'éducateur/trice de jeunes enfants, conseiller/ère en économie sociale et familiale, d'assistant/e social/e, d'éducateur/trice spécialisé/e, de psychologue, de conseiller/ère conjugale et familiale, de puériculture ou d'auxiliaire de puériculture, de moniteur/trice éducateur/trice
<b>Profil demandé</b>	Avoir au moins 2 ans d'expérience en Laep Connaitre les besoins physiologiques, psycho-affectifs et sociaux des enfants Savoir se positionner en tant qu'accueillant. Capacité d'écoute et de bienveillance. Tolérance et respect d'autrui. Capacité à se remettre en cause et à prendre du recul. Capacité de travailler en équipe Permis B obligatoire
<b>Rémunération</b>	Salaires minimum <u>pour un temps plein</u> : <b>1944.49€ brut + prime fonction + prime complémentaire</b> équivalente à 1/12 <sup>ème</sup> de la rémunération
<b>Avantages</b>	Participation forfait mobilité durable, participation mutuelle santé labélisée, participation à la prévoyance (si adhésion contrat en cours). Prestations d'actions sociales (vacances, loisirs, solidarités, billetterie, etc ...)
<b>Procédure</b>	Envoyer candidature (lettre et CV) en remplissant le formulaire en ligne à l'adresse suivante : <a href="https://www.le-gresivaudan.fr/emploi">https://www.le-gresivaudan.fr/emploi</a> ou par courrier à communauté de communes Le Grésivaudan 390 Rue Henri Fabre 38926 Crolles Cedex. Pour les agents titulaires merci de joindre votre dernier arrêté de situation à votre candidature.
<b>Contact</b>	Pour tout renseignement sur le poste contacter: <b>Mme LAURENT Cybèle</b> <b>claurent@legresivaudan.fr</b>
<b>Règle statutaire</b>	Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, selon les principes du code général de la FPT (Article L. 332-14 du CGFP et article L. 332-8, 2 <sup>o</sup> du CGFP).
<b>Travailleurs handicapés</b>	Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.